

France-Issy-les-Moulineaux: Technical control services

OJ S 187/2015 26/09/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: OPH Seine-Ouest Habitat

Postal address: 71 boulevard Gallieni

Town: Issy-les-Moulineaux

Postal code: 92130

Country: France

For the attention of: M. le directeur général

E-mail: infos@seine-ouest-habitat.com

Telephone: +33 146444190

Fax: +33 146458305

Additional information can be obtained from:

Official name: OPH Seine-Ouest Habitat

Postal address: Les dossiers de consultation peuvent être téléchargés gratuitement sur la plate-forme: www.marches-ads-habitat.com ou sur le site de l'office: www.seine-ouest-habitat.com. Pour retirer sur place les dossiers de consultation: OPH Seine Ouest Habitat- direction des marchés- Mme d'Odiardi- tél: +33 146444190 ou par télécopieur: +33 140933936 ou par courrier au 71 boulevard Gallieni

Town: Issy-les-Moulineaux

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: OPH Seine Ouest Habitat
Postal address: Les plis peuvent être transmis sur support papier ou par voie électronique sur la plate-forme: www.marches-ads-habitat.com. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont indiquées sur la plate-forme

Town: Issy-les-Moulineaux

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1.**

Title attributed to the contract by the contracting authority

Diagnostic complet, de suivi d'exploitation et d'assistance à la modernisation et au contrôle technique quinquennal des ascenseurs de l'OPH Seine Ouest Habitat.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code FR105 Hauts-de-Seine

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Diagnostic complet, de suivi d'exploitation et d'assistance à la modernisation et au contrôle technique quinquennal des ascenseurs de l'OPH Seine Ouest Habitat.

II.1.6. CPV code(s)

71356100 Technical control services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Le marché est un marché fractionné à bons de commande passé selon l'article 43 du Décret n° 2005-1742 du 30.12.2005 pris en application de l'ordonnance du 6.6.2005 conclu à compter du 1.1.2016 jusqu'au 31.12.2016 puis renouvelable expressément d'année en année jusqu'au 31.12.2019 et pour les montants suivants:

Montant minimum annuel: 20 000 EUR HT.

Montant maximum annuel: 150 000 EUR HT.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le titulaire, comme les sous-traitants qui souhaitent le versement d'une avance forfaitaire, à l'exception des organismes publics, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande ou, si les 2 parties en sont d'accord, d'une caution personnelle et solidaire à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'OPH finance la totalité des prestations. Le règlement des dépenses se fait par virement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Une lettre de candidature détaillant le nom du mandataire et les membres du groupement et la forme du groupement en cas de réponse en groupement conjoint ou solidaire. Le formulaire (Dc1) peut être utilisé à cette fin.

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant que l'entreprise a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, qu'elle n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir et qu'elle n'a pas fait l'objet au cours des cinq (5) dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin no2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8231-1, L.8241-1 et L.8251-1 du code du travail.

Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'elle n'a pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal, ainsi que par l'article 1741 du code général des impôts.

Pour les entreprises d'au moins vingt salariés, assujetties à l'obligation définie aux articles L.5212-2, L.5212-5 et L.5212-9 du code du travail, une attestation sur l'honneur datée et signée doit être remise attestant que l'entreprise est en règle vis-à-vis de son obligation d'employer, à temps plein ou à temps partiel, des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés dans la proportion de 6 % de l'effectif total de ses salariés.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une déclaration du candidat relative à son chiffre d'affaires global pour les 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Une liste de références portant sur des prestations de même type effectuées au cours des trois (3) dernières années (date, montant, destinataire public ou privé),

La liste des moyens en personnel (effectif global, importance du personnel d'encadrement) et

en matériel (outillage, matériel et équipement technique dont l'entrepreneur dispose pour l'exécution des travaux).

Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'elle n'a pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail et avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu de lancement de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail (relatif à l'égalité hommes/femmes) ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

Une copie du document attestant de la compétence certifiée des techniciens en matière de contrôle technique au sens de l'article R.125-2-5 du code de la construction et de l'habitat (indépendance et impartialité du contrôleur technique).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La qualité technique de l'offre. Weighting 60
2. Le prix proposé par le candidat. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.11.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

A l'heure actuelle, les dates de réunions de commissions d'appel d'offres ne sont pas connues. Conformément à l'article 23 du Décret n° 2005-1742 du 30.12.2005 pris en application de l'ordonnance du 6.6.2005, l'analyse des candidatures se fera en fonction des capacités professionnelles, financières et techniques des entreprises au vu des éléments remis. Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article 24 du Décret n° 2005-1742 du 30.12.2005 pris en application de l'ordonnance du 6 juin 2005, les critères suivants pondérés et classés par ordre décroissant d'importance seront pris en compte pour l'attribution du marché:

1. La qualité technique de l'offre (60 %) constituée par les sous-critères suivants:
 - les modalités d'organisation de l'entreprise précisant les moyens humains (fournir les CV des intervenants mentionnant les expériences et compétences en phase de conception comme en phase de réalisation) et les moyens matériels affectés à l'OPH pour exécuter précisément les prestations (notées sur 20);
 - les modalités d'organisation pour l'exécution de la mission d'audit (exemple de rapport d'audit, nature et étendue des contrôles et tests avec fiche de contrôle, contenu des comptes-rendu et documents de synthèse, etc...) (notées sur 20);
 - les modalités d'organisation pour l'exécution de la mission de maîtrise d'oeuvre avec une présentation d'un dossier illustré avec photographies présentant les caractéristiques de projets de maîtrise d'oeuvre de travaux de modernisation d'ascenseurs (Pro/Dce/Act/Det/Aor) (notées sur 10);
 - le temps moyen pour la réalisation d'un diagnostic complet et d'un contrôle quinquennal (Chaque temps est noté sur 5).

2. Le prix proposé par le candidat (40 %). Ce critère est jugé sur:

- l'établissement de quatre (4) simulations de bon de commande en fonction du BPU (Chaque simulation est notée sur 10).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.9.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil

Town: Cergy-Pontoise Cedex

Postal code: 95027

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Les candidats peuvent former un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans les 2 mois qui suivent la notification de la décision contestée

Les candidats ont également la possibilité de saisir le tribunal administratif:

— d'un recours précontractuel avant la signature du contrat selon l'article L 551-1 du code de justice administrative;

— et/ ou d'un recours contractuel, dans le délai d'un mois à compter de la publication de l'avis d'attribution;

— et/ou d'un recours en contestation de la validité du contrat ouvert à tous les tiers (Ce, 4.4.2014, département de Tarn-et-Garonne).

Les articles L551-1 à L551-23 du code de justice administrative précisent les modalités et effets de ces recours.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**VI.5. Date of dispatch of this notice**

22.9.2015